



Ministère des solidarités et de la santé
Ministère du travail
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Ministère des sports

CONCOURS EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Année 2019

Vendredi 8 février 2019

13H00 à 17H00 (horaires de métropole)

EPREUVE N° 3 : composition, au choix du candidat, portant sur l'une des matières suivantes : finances publiques, éducation et formation, questions économiques et sociales ou droit et fonctionnement des associations, dont le programme est fixé à l'annexe II de l'arrêté du 28 janvier 2005 fixant les modalités et les programmes des concours de recrutement des inspecteurs de la jeunesse et des sports (durée : quatre heures ; coefficient 2).

Choix de l'épreuve effectué lors de l'inscription – cf. convocation.

Sujets :

1. Finances publiques :

« Autonomie financière et autonomie fiscale des collectivités territoriales »

2. Education et formation :

« Comment mieux valoriser la formation professionnelle continue en France ? »

3. Questions économiques et sociales :

« Enjeux et limites de la politique de redistribution des revenus en France »

4. Droit et fonctionnement des associations :

« La reconnaissance des associations par l'Etat »

Le sujet traité doit être mentionné sur la 1^{ère} page de la copie